

Association ÉNERGIE VITALE SOLIDAIRE



Inscrite au registre du tribunal judiciaire de Colmar le 2 juillet 2020

*Association d'intérêt général reconnue le 3 mars 2026 et habilitée
à délivrer un reçu fiscal pour les dons*

Pour aider les personnes en situation de handicap à :

- ◆ Rémunérer par elles-mêmes un personnel d'auxiliaire de vie de confiance
- ◆ Obtenir leur autonomie et développer leur vie sociale hors du domicile
- ◆ S'impliquer dans la société
- ◆ Financer des aides techniques destinées à compenser le handicap

Pour mieux nous connaître :

Notre site Internet www.solidaire.ovh

Notre page Facebook : www.facebook.com/energievitale.solidaire.7

Tarif de la cotisation pour l'année 2026 : 20 € par personne

Merci de nous retourner ce bulletin au siège de l'association accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'association Energie Vitale Solidaire.

L'adhésion est annuelle, elle vous garantira d'être tenu informé de toutes nos actions par courriel.

Pour tout contact :

Madame Marie-Thérèse Barmès – Vice-Présidente

Siège : 4, rue du Muscat – 68920 Wettolsheim

Ou par mail : contact@solidaire.ovh



Bulletin d'adhésion 2026

Association Énergie Vitale Solidaire

☐ Adhésion ☐ Don* ☐ Renouvellement d'adhésion

Nom

Prénom.....

Adresse postale

Code postalVille

Numéro de téléphone.....

Adresse mail.....

Àle

Signature

*Association d'intérêt général habilitée à délivrer un reçu fiscal pour les dons